

Discours de Madame Maria Luisa Fornara, Représentante de l'UNICEF en Tunisie

**Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation Physique,
Monsieur le Directeur général de l'Observatoire National du Sport,
Monsieur le Représentant de l'OMS en Tunisie,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un plaisir pour moi d'être parmi vous aujourd'hui et de participer à ce congrès international sur les pratiques physiques et sportives chez les Tunisiens. Nous remercions à cette occasion votre Ministère, et plus particulièrement l'Observatoire National du Sport, de nous avoir associé à cette manifestation importante.

A l'UNICEF nous accordons au sport et à l'activité physique une importance primordiale car ils jouent un rôle capital pour la santé, le bonheur et le bien-être des enfants, des adolescents et des jeunes. La pratique de l'activité physique chez l'enfant commence très tôt dans la vie. Dès la naissance, les bébés commencent à explorer par le toucher et les mouvements physiques leur environnement. Le jeu leur offre la stimulation et l'activité physique nécessaires pour permettre au cerveau et à l'organisme de se développer et d'être prêt à apprendre. Les enfants développent ainsi leurs aptitudes sociales.

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils acquièrent de nouvelles aptitudes et mettent à profit leurs capacités existantes. En grim pant et en courant, ils développent et fortifient leur corps. De mieux en mieux socialisés, ils apprennent à maîtriser les comportements plus conventionnels de la vie.

Les jeux qui comportent des règles et exigent un travail d'équipe ont également un rôle important car ils aident les enfants d'âge scolaire à pratiquer la coopération, la compréhension mutuelle et la réflexion logique. Les enfants apprennent à attendre leur tour, à partager avec leurs coéquipiers, à respecter leurs camarades et à obéir aux règles.

Le sport a également des effets bénéfiques sur le développement de l'adolescent. La quête d'identité est un élément central de l'adolescence. En se lançant dans l'exploration de l'inconnu, les adolescents essaient de nouveaux comportements et testent diverses possibilités. S'ils sont bien conseillés, ils acquièrent les aptitudes nécessaires pour devenir des adultes responsables et attentionnés. Le sport donne aux adolescents le moyen de s'exprimer et de participer, ce qui est essentiel dans ce processus de découverte et durant cette phase de développement de l'individu. Il aide également les adolescents à développer des aptitudes à la communication, à la négociation, à la prise d'initiative ; il permet aussi le développement des aptitudes de survie et offre des opportunités de dialogue interculturel et interethnique.

Au delà des effets positifs du sport et de l'activité physique sur la santé, qui seront certainement largement débattus lors de ce congrès, les bienfaits du sport s'étendent au développement général et au bien être de l'enfant et de l'adolescent. C'est pour ces différentes raisons que la Convention relative aux Droits de l'Enfant, ratifiée par la Tunisie, place le jeu et le sport au niveau du droit fondamental pour tous les enfants, filles et garçons, comme le stipule l'article 13. Les états « reconnaissent à l'enfant le droit au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge, et de participer librement à la vie culturelle et artistique ».

La Tunisie s'est engagée à accorder au sport une place privilégiée comme en témoigne l'élargissement du mandat du ministère de la Jeunesse pour couvrir l'éducation physique, la mise en place d'un observatoire national du sport, ainsi que la mise en place et d'un Conseil supérieur de la jeunesse, de l'enfance, du sport, de l'éducation physique et des loisirs.

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Le sport est également un moyen programmatique efficace pour atteindre divers buts dans les domaines de la santé, de l'éducation, et de l'égalité des sexes. Le concept de sport pour le développement émane de ce constat : le sport n'est pas seulement un but en soi, mais un outil qui aide à améliorer la vie des enfants, des familles et des communautés entières.

Le sport est au service du développement et de la paix et est un moyen relativement peu coûteux et efficace de promouvoir la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. En novembre 2003, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 58/5 sur le sport en tant que moyen de promouvoir l'éducation, la santé, le développement et la paix, et a proclamé 2005 Année internationale du sport et de l'éducation physique.

Pour promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes, le sport contribue à améliorer la santé physique et mentale des femmes et leur offre de nombreuses possibilités d'interaction sociale. La participation aux activités sportives mène au renforcement de l'estime de soi et de la confiance en soi, et donne donc un sentiment de maîtrise plus complet de son propre corps.

Les filles et les femmes ont l'occasion d'assumer des rôles de leadership et d'acquérir de l'expérience. Le sport peut entraîner un changement positif des normes de genre, ce qui accorde aux filles et aux femmes une meilleure sécurité et une maîtrise plus complète de leur vie.

Egalement, pour réduire la morbidité et la mortalité infantile, les manifestations sportives sont une occasion pour instruire les jeunes mères et leur fournir des informations, ce qui contribue à une meilleure santé de leurs enfants. Une meilleure condition physique renforce aussi la résistance des enfants à certaines maladies.

L'UNICEF, et les Nations Unies, œuvrent avec les pays à mettre en place des programmes de développement en utilisant le sport comme outil pour atteindre et toucher certains groupes de populations.

L'UNICEF fait équipe avec des organisations sportives de premier plan (comme le Football club de Barcelone) et des sportifs connus dans le monde entier pour attirer l'attention de la communauté internationale sur les obstacles auxquels se heurtent les enfants et mobiliser les ressources nécessaires pour les surmonter. En marge de la tenue de la coupe du Monde de Football 2010, qui se tient actuellement en Afrique du Sud, l'UNICEF a lancé un programme appelé « La Coupe du monde dans mon village », qui donnera à des jeunes défavorisés, la possibilité de regarder les matches de la Coupe du monde sur des écrans montés en plein air, notamment au Rwanda et en Zambie. En plus des matches de football, les écrans présenteront des informations importantes sur la santé des enfants et leurs droits.

L'UNICEF s'est également associé au gouvernement sud africain et à d'autres partenaires privés pour lancer la campagne « Carton Rouge » contre les mauvais traitements envers les enfants et leur exploitation en Afrique du Sud.

Enfin, je souhaite féliciter l'Observatoire National du Sport pour la réalisation de l'étude sur la pratique du sport et de l'activité physique chez les Tunisiens. Je suis certaine que les résultats permettront de cibler les actions futures du ministère et de tous les acteurs concernés, notamment en ce qui concerne la pratique du sport par les filles et les femmes, afin de promouvoir davantage l'activité physique et sportive en tant que droit mais également en tant qu'un comportement contribuant au bien être physique et mental de nos enfants.

Je vous remercie